

BILAN DE COMPETENCES

Durée 24 heures

Programme détaillé

Présentation de DMRH

DMRH (création en septembre 2020), Cabinet de prestations en Ressources Humaines et Centre de bilans de compétences.

Delphine MOUCHELIN, consultante, diplômée en Master 2 Ressources Humaines avec plus de 20 ans d'expérience sur des postes de Responsable Ressources Humaines dans différents domaines d'activités.

Certifiée à la pratique du bilan de compétences.

Notre organisme a été certifié QUALIOPPI le 5 Juillet 2021.

La certification QUALIOPPI a pour objectif d'attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

DMRH - Ecoparc d'affaires de Sologne - Domaine de Villemorant- 41210 NEUNG SUR BEUVRON
delphine.mouchelin@dmrh.fr - 06.62.69.72.36 - 02.54.96.94.24

Siret 888 513 330 000 17 -

« déclaration d'activité enregistrée sous le n°24410142441, auprès du préfet de la région de
CENTRE VAL DE LOIRE ». « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Faire un Bilan de Compétences.... Être acteur de son futur Professionnel Elargir le champ des possibles

OBJECTIFS

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel

BENEFICIAIRES DU BILAN DE COMPETENCES

Pour tous, que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, indépendant, vous pouvez bénéficier d'un financement pour réaliser votre bilan de compétences (CPF, OPCO, Pôle Emploi).

Pas de pré-requis nécessaire.

PRESENTATION

Consultante chez DMRH, Praticienne certifiée en bilans de compétences, professionnelle des RH, je vous accompagne lors d'entretiens individuels avec des outils de diagnostics adaptés, sur une période de 8 à 16 semaines. La durée du bilan peut varier en fonction de vos besoins. La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

DEROULEMENT

Le bilan de compétences se déroule exclusivement en **entretiens individuels**, comme le veut le code de déontologie des bilans. Dans un premier temps, nous vous proposons un **rendez-vous de prise de contact gratuit et sans engagement**, par téléphone ou par visio conférence.

Le bilan se déroule en 3 phases :

Phase 1 - Phase préliminaire - Diagnostic de la demande (durée 2 h)

Mieux vous connaître :

- Ecoute et analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme, reconstruction de votre parcours professionnel et de vos orientations, de vos critères de satisfaction, présentation du contenu et de la méthode de travail, des modalités de déroulement du bilan de compétences.
- Validation des objectifs du bilan de compétences.

Phase 2 - Investigation individuelle & accompagnement (durée 20 h)

- Identification et analyse de vos compétences, de vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels.
- Identification de vos traits de personnalités, de vos axes de développement personnel
- Réflexion sur les scénarii d'évolutions ou d'orientations professionnelles
- Aide à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel.

Nos outils : une large gamme d'outils que nous vous proposons (utilisés en fonction des objectifs à atteindre)

- Inventaire de personnalité, vos fonctionnements relationnels,
- Inventaire des intérêts professionnels, par la passation et la restitution des tests :
 - Tests auto évaluation (comportement au travail, intérêt et motivations, RIASEC...)
 - Test de personnalité, Profil PRO-2 (outil identifiant les zones de confort et les écarts avec les métiers), validés par CentralTest.
- Coaching projectif® : laissez-vous guider à faire émerger vos compétences, activités, domaines, dans lesquels vous vous projetteriez
- Ikigai : trouver son Ikigai, c'est surtout réfléchir à trouver son équilibre.
- Travail sur vos valeurs, identité professionnelle, environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables, dans le cadre d'un coaching
- Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables.
- Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles).
-

DMRH - Ecoparc d'affaires de Sologne - Domaine de Villemorant- 41210 NEUNG SUR BEUVRON
delphine.mouchelin@dmrh.fr - 06.62.69.72.36 - 02.54.96.94.24

Siret 888 513 330 000 17 -

« déclaration d'activité enregistrée sous le n°24410142441, auprès du préfet de la région de
CENTRE VAL DE LOIRE ». « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Phase 3 - Synthèse du Bilan de Compétences (durée 2h)

L'objectif de cette rencontre est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences, de déterminer ensemble les actions à poursuivre.

Lors de cet entretien nous vous présentons et remettons la synthèse écrite de votre bilan de compétences.

Ce document est strictement confidentiel.


Un suivi post-bilan à 6 mois permettra d'évaluer l'avancement du projet et du plan d'actions.

MODALITES ET TARIFS

Modalité d'accès : entrée/sortie permanente tout au long de l'année.

Le bilan peut commencer dans les 15 jours qui suivent l'inscription.

Durée du bilan : 24 heures réparties sur 2 à 3 mois

 Du lundi au vendredi (avec possibilité le samedi matin) : horaires d'ouverture bureau.

Durée des heures de face à face en visio, téléphone ou en présentiel avec la consultante : 16 heures (à définir au préalable)

Durée du travail sur notre guide méthodologique du bilan de compétences : 4 heures

Durée du travail d'investigation : 4 heures

Tarifs :

- Entreprise : 2050 €
- Particulier : 1700 €
- Auto financement : 1050 €

LIEU DE LA FORMATION -MOYENS TECHNIQUES

Dans les locaux de DMRH, situé au **Domaine de Villemorant**, 41210 Neung sur Beuvron. (les conditions d'accès sont jointes à ce programme).

Vous serez accueilli en toute confidentialité (bureau unique), un ordinateur peut être mis à votre disposition pour la passation des tests sur place.



Les personnes en situation de handicap qui souhaiteraient suivre un bilan de compétences sont invitées à me contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités.

DMRH - Ecoparc d'affaires de Sologne - Domaine de Villemorant- 41210 NEUNG SUR BEUVRON
delphine.mouchelin@dmrh.fr - 06.62.69.72.36 - 02.54.96.94.24

Siret 888 513 330 000 17 -

« déclaration d'activité enregistrée sous le n°24410142441, auprès du préfet de la région de
CENTRE VAL DE LOIRE ». « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Pour toutes autres questions et interrogations, contactez-nous au :

06.62.69.72.36 ou 02.54.96.94.24

Ou sur l'adresse suivante : delphine.mouchelin@dmrh.fr

Les consultants de DMRH sont habilités par leur formation, leur expérience et leurs diplômes, en tant que Praticiens en Bilans de Compétences, à pratiquer cette discipline.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour vous garantir un bilan de qualité

Notre méthode est basée sur un travail "centré sur la personne".

Nous respectons votre personnalité, vos choix, vos critères, motivations, besoins.

Nous travaillons en démarche "miroir", en vue de vous guider vers Votre projet.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous accompagner dans vos futurs projets

Delphine MOUCHELIN